

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COUR SUPRÊME

EN RÉPONSE AUX VŒUX DES MEMBRES ET DU PERSONNEL A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE PRESENTATION DE VŒUX DU NOUVEL AN 2023 À LADITE COUR

(Porto-Novvo, le vendredi 27 janvier 2023)

- ✓ **Monsieur le Procureur général près la Cour suprême,**
- ✓ **Messieurs les Présidents de chambre,**
- ✓ **Mesdames et messieurs les Conseillers et Avocats généraux,**
- ✓ **Mesdames et messieurs les Magistrats honoraires ou admis à la retraite,**
- ✓ **Chers Doyens,**
- ✓ **Monsieur le Secrétaire général par intérim,**
- ✓ **Monsieur le Directeur de Cabinet,**
- ✓ **Monsieur le Greffier en Chef,**
- ✓ **Mesdames et messieurs les Auditeurs,**
- ✓ **Mesdames et messieurs les Greffiers,**
- ✓ **Mesdames, messieurs les membres du personnel administratif et judiciaire,**
- ✓ **Distingués Invités,**

✓ **Mesdames, messieurs,**

Rendons tous grâce au Seigneur notre Dieu qui nous a élus à rentrer dans cette nouvelle année qu'il nous donne de vivre dans son amour sans fin pour chacun de nous.

Qu'il soit remercié de sa présence constante dans nos vies, lui qui nous rassemble encore ici ce matin autour de ce rituel républicain d'échanges de vœux si désormais ancré dans la tradition de notre commune maison, la Cour suprême.

Je voudrais ensuite vous saluer chacun et tous et vous remercier de votre présence à cette cérémonie de convivialité et de fraternité et qui donne tout son sens à notre vivre ensemble professionnel.

Au nom de tous les membres de la Cour, de son personnel administratif et en mon nom propre, j'exprime notre profonde gratitude au Président Abraham ZINZINDOHOUE pour sa proximité si paternelle à notre endroit.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de nos chers aînés, magistrats honoraires et anciens membres de notre Cour admis à la retraite, venus rehausser de leur présence si remarquable, la cérémonie de ce jour.

✓ **Mesdames et messieurs,**

L'année 2022 s'en est allé avec ses hauts et ses bas, l'an 2023 s'est ouvert à nous depuis quelques semaines.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'accueille les vœux de nouvel an que vous venez de me présenter, chers collègues, frères, sœurs et amis successivement par le Secrétaire général du syndicat du personnel non magistrat et par le président de la Chambre judiciaire intervenant au nom des magistrats de la haute Juridiction.

Je reste très sensible aux aimables mots, expressions de vos meilleurs souhaits que vous venez de m'adresser, non seulement à ma modeste personne, mais également à ma famille et à tous mes proches.

Très ému, je voudrais vous en remercier, vous tous ici présents et vous prier de recevoir en retour, mes vœux d'une bonne et heureuse année 2023.

J'implore le Très Haut, l'Omniscient, l'Alpha et l'OMEGA afin qu'il prenne le contrôle de vos vies respectives et vous conduise chacun et tous sur les chemins du bonheur, de la pleine santé, de la joie de vivre et de l'épanouissement personnel.

J'étends volontiers ces vœux à vos familles respectives et à tous ceux qui vous sont chers.

A nos chers doyens et aînés, je formule tous mes vœux de pleine santé. Longue vie à vous. Longue vie à vous car nous avons toujours besoin de vous.

A notre maison commune, la Cour suprême, je voudrais souhaiter tout le meilleur au cours de la nouvelle année. Dans une communion de pensée et d'actions, faisons de 2023, une année de consolidation des acquis engrangés

l'an dernier, une année de nouveaux défis.
Faisons de 2023, une année d'Excellence à la
Cour suprême.

- ✓ **Monsieur le Président Abraham ZINZINDOHOUE ;**
- ✓ **Mesdames et messieurs les magistrats honoraires et anciens magistrats de la Cour suprême ;**
- ✓ **Chers collègues ;**
- ✓ **Mesdames et messieurs ;**

Au-delà de la solennité et du symbolisme que revêt cet évènement, la cérémonie de présentation de vœux du nouvel an offre traditionnellement l'occasion de faire le bilan des actions menées durant l'année écoulée et

de se projeter dans des perspectives pour la nouvelle année.

A cet égard, je note avec un bien réel plaisir que le Président de la Chambre Judiciaire, porte-parole des membres de la Cour, n'a pas du tout dérogé à la règle, tout comme le Secrétaire général du Syndicat des Agents non Magistrats de la Cour suprême. Ils ont été complémentaires dans leurs propos et mis en relief nos forces et faiblesses, nos contraintes et nos défis. Je voudrais les en remercier bien sincèrement.

J'ai compris en les écoutant avec beaucoup d'attention, mesdames et messieurs, qu'au titre de l'année 2022, nous nous sommes efforcés de nous acquitter de nos obligations constitutionnelles avec beaucoup de

détermination, un sens élevé du devoir bien accompli, un esprit de grande responsabilité et de sacrifices.

Laissez-moi vous dire chers collègues, chers collaborateurs à tous les niveaux, mes sentiments de satisfaction et de fierté au regard des résultats obtenus.

Je voudrais donc rendre un vibrant hommage au procureur général près notre Cour, aux présidents de chambre, aux conseillers et avocats généraux, aux auditeurs, aux officiers de justice, aux greffiers, ainsi qu'à l'ensemble des membres du personnel administratif pour l'œuvre accompli.

Je fais une mention spéciale à notre Major, responsable de notre service de santé dont le

professionnalisme a suscité l'admiration de tous.

Nous aurons conforté Xavier DOLAN dans la justesse et la pertinence de son affirmation **« Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais »**.

Au plan juridictionnel nous avons assaini nos stocks et allégé nos rôles.

S'agissant de notre mission consultative, nous avons satisfait toutes les demandes du Gouvernement.

Au pan administratif tous les chantiers ouverts ont évolué. Vis-à-vis de nos partenaires régionaux et internationaux, nous avons fait face avec beaucoup d'efficacité et de réussite à nos engagements.

Je voudrais dire donc un sincère merci à tous, merci surtout au bureau du syndicat du personnel non magistrat de la Cour suprême qui a su mobiliser, en dépit de nos moyens très limités, de nos conditions de vie et de travail pas très reluisantes, toutes les énergies administratives de la maison, au soutien du travail juridictionnel et de l'action du cabinet et du secrétariat général de la Cour.

Merci, monsieur le secrétaire général du SYNAM-CS.

- ✓ **Monsieur le Procureur général ;**
- ✓ **Messieurs les Présidents de chambre ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Conseillers et Avocats généraux ;**
- ✓ **Chers membres du personnel administratif et du syndicat ;**

Les indéniables progrès enregistrés ne devront en aucun cas nous faire dormir sur nos lauriers.

Evitons, en effet de nous installer dans une autosatisfaction béate, flatteuse et inhibitrice d'actions futures ! Engageons-nous à nous surpasser au cours de la nouvelle année qui s'ouvre à nous, porteuse de nombreux défis.

Notre vision commune du meilleur fonctionnement de la Cour a pour finalité de **« faire de notre juridiction, une institution solidement ancrée dans la modernité »** qui doit amener le juge à appréhender, dans tous leurs contours, les enjeux des litiges portés devant lui et à les solutionner dans des délais raisonnables.

Nous avons donc au cours de la nouvelle année à maintenir le cap au plan juridictionnel en relevant le défi de la durée moyenne de traitement des procédures que nous avons limitée à 16 mois.

Nous n'aurons donc dans nos stocks et rôles à la fin de l'année judiciaire en cours, que des procédures datant des années 2022 et 2023.

1. Au plan technique et administratif nous avons à mettre en œuvre les objectifs spécifiques et les activités y découlant, lesquels figurent au PAA et PTA que nous venons d'adopter. Dans ce cadre il faut :

- **Amorcer et poursuivre la phase active de la réforme relative à la dématérialisation des procédures juridictionnelles et administratives.**

- **Doter la haute Juridiction d'un Plan stratégique de développement et de modernisation sur la période 2023-2026.**
- **Renforcer les capacités techniques de la Cour suprême et de ses animateurs pour plus d'efficacité.**
- **Poursuivre, en relation avec le ministère en charge de la fonction publique, la mise à disposition pour emploi à la Cour, des ressources humaines qualifiées.**

2. Au plan matériel et social

- **Poursuivre la dotation de la Cour en infrastructures lui facilitant le bon accomplissement de sa mission constitutionnelle.**

- **Réaliser le projet d'une galerie historique à la Cour suprême.**
- **Travailler à améliorer les conditions de vie et de travail des animateurs de la haute Juridiction.**
- **Renforcer l'infirmerie et veiller à l'amélioration de la couverture sanitaire au profit des membres et du personnel.**
- **Œuvrer à l'avènement de la mutuelle de solidarité entre les membres du personnel de la Cour suprême.**

3. Au titre de la coopération juridique et judiciaire

- **Poursuivre le renforcement de la visibilité institutionnelle de la Cour suprême en dynamisant davantage la coopération au plan bilatéral.**

- **Œuvrer à l'atteinte des objectifs des différentes institutions de coopération régionale et internationale auxquelles appartient notre Cour.**

Ces objectifs ne seront atteints que si chacun de nous donnait le meilleur de lui-même par sa présence au poste, faisait preuve de ponctualité, de professionnalisme de tous les instants.

Je voudrais donc, d'ores et déjà, vous dire mes remerciements anticipés pour la sollicitude permanente, l'assiduité, l'esprit de sacrifice dont chacun fera montre au cours de la nouvelle année.

Chacun devra se dresser comme un ressort de solutions pour la Cour et non comme une équation difficile à résoudre.

C'est dans cette espérance que je voudrais vous réitérer, mesdames et messieurs, mes

meilleurs vœux de santé, de prospérité individuelle et de réussite collective tout au long de l'année 2023.

Dieu bénisse la Cour suprême !

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Victor Dassi ADOSSOU,
Président de la Cour suprême